

Annecy, le 21 février 2020

68, av. de Genève 74000 ANNECY
Tél.: 04 50 45 68 64
Fax : 04 50 51 28 11
E.Mail : solidaires.74@orange.fr

Interpellation des listes candidates aux municipales de mars 2020 à Annecy

Madame, Monsieur,

L'Union Syndicale Solidaires 74 est une organisation syndicale de salariés représentative ayant une implantation significative sur l'agglomération d'Annecy.

Depuis de nombreuses années, nous interpellons sans succès la municipalité d'Annecy au sujet de la non attribution de locaux pour notre organisation. Dans sa dernière réponse, le maire actuel reconnaît que le "*dossier (des mises à disposition des locaux syndicaux) était assez ancien et qu'il devrait faire l'objet d'une refonte complète. Malheureusement, une partie des documents est encore en cours de récupération, suite à l'incendie*" et reporte la réflexion lors du prochain mandat.

Les 5 organisations syndicales "historiques" (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO) bénéficient de locaux syndicaux (Bourse du Travail rue de la République et Maison des syndicats rue de la Crète) fournis par la ville d'Annecy. En 2019, des locaux ont également été attribués au syndicat UNSA. Solidaires 74 paye un loyer et reste un des derniers syndicats avec la FSU (propriétaire de ses locaux) à ne pas être hébergé par la ville d'Annecy.

Nous jugeons cette situation discriminatoire envers les adhérent-e-s de notre syndicat vivant et travaillant à Annecy. De plus, nous n'avons eu aucune réponse de la ville d'Annecy à notre demande de communication du règlement intérieur et des conventions pour les 2 bâtiments en question.

C'est la raison pour laquelle nous interpellons les candidat-e-s des listes aux municipales à Annecy en leur demandant de se positionner pour une équité dans l'attribution des locaux syndicaux aux organisations syndicales représentatives.

Un recours juridique pour discrimination syndicale est en préparation pour être déposé à l'issue des élections de mars 2020 si rien ne change avec la prochaine équipe municipale.

Dans cette attente, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos meilleures salutations.

Pour le bureau départemental, Le délégué, Pascal LÉA



Réponse à l'Union syndicale Solidaires 74

Bonjour,

Lors du débat de Libre Info 74 du 29 février 2020. Vous m'avez remis un courrier interpellant les candidats aux élections municipales de 2020 à Annecy.

La situation que vous exposez dans ce courrier révèle une situation pour le moins anormal et inéquitable. Le dialogue social est une condition nécessaire au bon fonctionnement de toute organisation et les conditions tant matérielles qu'immatérielles doivent être équitables entre toutes les organisations syndicales de la ville.

Dans le cas de notre élection, il me semble très clair qu'il faudra rétablir ce principe d'équité et surtout de renouer avec la proximité auprès des agents et des partenaires sociaux. C'est une condition indispensable pour un meilleur dialogue.

Il me semble aussi important de travailler en concertation pour donner du sens au travail avec une politique managériale moins pyramidale, plus ouverte et plus participative, je suis convaincu que les ressources sont là et qu'elles sont de nature à améliorer la qualité de vie au travail et le dialogue social.

Avec mes sincères salutations,

François ASTORG